

# Responsabilité sociétale des organisations (RSO) : dynamique européenne et outils internationaux

## Déclaration du groupe Environnement et nature

Les échanges en section ont permis de montrer que, par-delà la tentation du *greenwashing* et les imperfections du cadre international, permettre à des acteurs économiques implantés en divers points du globe de se doter d'une politique sociale et environnementale pouvait constituer une source de progrès.

Nous sommes bien conscients que l'existence d'une politique RSO ne garantit pas, à elle seule, le respect des travailleurs et de l'environnement. Il est clair que l'engagement dans une démarche RSO repose la plupart du temps et dans nombre de pays sur le seul volontariat. Or, on a vu par le passé que les organisations qui s'engagent dans des processus volontaires de labellisation ou de certification sont souvent celles qui ont une forte marge de progression. À titre d'illustration, il n'y a pas si longtemps des sacs plastiques jetables étaient labellisés NF Environnement alors qu'aucun fabricant de cabas réutilisables ou de paniers ne l'était !

Si tout progrès mérite d'être salué en tant que contribution à un but collectif, il nous apparaît assez clairement que des engagements RSO ne peuvent répondre utilement aux grands enjeux environnementaux et sociaux s'ils restent essentiellement volontaires. Nos travaux en section ont justement illustré le désaccord entre les partisans de contraintes réglementaires relevant de la « *hard law* » d'un côté, et ceux qui s'y opposent. S'il est vrai que la réglementation ne règle pas tout et peut être contournée, elle fournit néanmoins un cadre minimal et opposable à même de susciter la confiance de toutes les parties prenantes dont les consommateurs. Au niveau international, elle est nécessaire pour éviter les distorsions de concurrence induites par la force de frappe de certains acteurs, à même de communiquer – ou non – pour dissimuler ou désamorcer les problèmes. Le cas de la tromperie sur les émissions des motorisations diesel, alors que le groupe Volkswagen est doté d'une politique RSO, est à cet égard emblématique.

Pour notre groupe, un autre moyen de créer une plus grande confiance dans ces engagements consiste à ouvrir la gouvernance en ne la limitant pas aux seuls acteurs du dialogue social car, assez logiquement, un travailleur d'une organisation impliquée dans un scandale tel que celui du *diesel gate* pensera aussi à préserver son emploi. Cela devrait se traduire par une ouverture des instances de concertation aux organisations de consommateurs mais aussi environnementales qui ne sont pas les plus mal placées pour proposer des mesures environnementales pertinentes. Quasiment tout le monde est d'accord pour reconnaître l'urgence écologique mais le changement de paradigme dont elle découle se fait décidément assez lentement. Comme le souligne la préconisation 5, il faut articuler la RSO avec les objectifs de développement durable onusiens en consacrant une approche intégrée des 3 piliers du Développement durable. Lors de nos travaux, cette demande s'est heurtée à des résistances même si finalement la préconisation n° 4 relative aux points de contacts de l'OCDE propose une timide ouverture.

Pour ces raisons, notre groupe adoptera un vote partagé.